

**COMPTE RENDU
PLENIERE DU 10 JANVIER 2017**

Présents : Anato Patrice – Baba-Aissa Bey – Bagdad Mohamed Cherif – Bakek Thérésia – Barranco Thibaud – Belahbib Zahra – Cascalès Yves – Cassé Alain – Chaban Huguette - Clarico Jean-Claude – Cohuet Gaël – Da Silva Guerra Ana Maria – De Coster Dominique – Dos Reis Mendes Odette – Doucouré Kanthio – Durand-de Rueda Nathalie – Fall Marème – Fiaga Kwakku Ladi – Fonroques Line – Forget Eric – Fougeret Marie-Christine – Ghenim Karima – Gimbert Jean Pierre – Gisors Danielle – Guillevic Danielle - Haouari Leila – Kane Wane Ibra – Laruelle Jean-Denis – Lavenaire Raymonde – Le Baccon Murielle – Lecestre Patrick – Lhomme Chantal – Maffrand Hélène – Mama Yabre Maxime – Manfredi Eric – Marliot Patrick – Migan Mahoussi – Mora Marion – Morin Philippe – Nekam Frédéric – Petriccione Murielle – Rajzman-Kliger Christine – Saint Maxent Michèle – Sgotte Mohamed – Thai Monic – Thiery Isabelle - Vackier Frédéric (47 personnes)

Excusés : Aleksandrowicz Daniel – Belgacem Mohamed – Belgacemi Mehdi – Camara Assetou – Casoni Noëlle – Imazatene Mohamed – Kerhornou Laurence - Le Quéré Jean – Loussalat Lydie – Matador Ep Vincent Josette – Musin Mickael – Nodin Emilie – Tadah Armand – Tounkara Fatima — Yildirim Murat (15 personnes)

Absents : Bosson Anna – Bouteiller Christophe - Cleach David – Doucouré Sékou – Hanne Glaucia – Jebbari Zakarya – Mpongo Olga Kalu Seviko – Varela Jérémy (8 personnes)

Ouverture de séance : 19h45

Présentation des vœux à l'ensemble du conseil citoyen.

Déroulé de la plénière :

- Présentation du site conseilscitoyens.fr par M. Julien Bastide, animateur du site et salarié de la fédération des centres sociaux et socioculturels de France ;
A l'issue de cette présentation : 10 minutes d'échanges.
- Présentation des actualités de chaque commission faite par les coordinateurs et la participation de certains conseillers citoyens. A l'issue de chaque présentation, questions/réponses ;
- Enfin, présentation de charte de fonctionnement en vue de sa validation avec questions/réponses.

I. PRESENTATION DU SITE CONSEILSCITOYENS.FR

Ce site est dédié à l'ensemble des conseillers citoyens de France. Seuls, les conseillers citoyens peuvent s'inscrire. La validation de l'inscription sera faite au niveau de chaque représentant de chaque conseil citoyen. Cet outil permet de suivre les actualités (textes légaux, événements...), de communiquer (forum...) et outil de travail (mise en ligne des comptes rendus de commissions, plénières, rédiger des notes).

Les informations comme événements et/ou des documents peuvent être visibles selon le degré choisi :

- Entre conseillers citoyens de notre conseil citoyen ;
- Entre tous les conseillers citoyens de France ;
- Ouvert à tout public.

A ce jour, il n'y a pas de degré d'autorisation et d'accès. Tout le monde peut ajouter, modifier, supprimer des documents ou événements, actions qui sont mis par d'autres utilisateurs. C'est pourquoi, il est demandé à chaque commission de nommer un responsable « site » pour mettre à jour les informations, les comptes rendus.

II. SYNTHÈSE DES COMMISSIONS

Auparavant : synthèse des événements du conseil citoyen. A ce jour, nous sommes 70 conseillers citoyens dont 16 suppléants contre 91 conseillers à l'origine. Il y a eu de 2 radiations et 19 démissions. Au niveau des commissions, Estelle Maignan le binôme de Thérésia a démissionné de sa fonction de coordinatrice et de conseiller. Appel à candidature pour créer un nouveau duo avec Thérésia.

Au niveau de la commission contrat de ville : Marème Fall n'est plus coordinatrice du fait qu'elle a créé sa propre association et que cette association a vocation à effectuer des demandes de subvention dans le cadre du contrat de ville ou du FIA. Elle continue d'être membre du CC. Ibra Kane a pris la relève et pour des raisons qui lui sont propres a souhaité de ne plus être coordinateur. Donc, appel à candidature également un nouveau duo avec Yves.

2.1. COMMISSION ANIMATION – PRESENTATION FAITE PAR THERESIA BAKEK

Cette commission a pour rôle de faire connaître le conseil citoyen auprès des habitants, faire le lien entre ces derniers et la ville et animer la vie des quartiers et aussi promouvoir les projets des autres commissions.

Ils ont passé les trois derniers mois de 2016 à travailler sur le marché de Noël, profitant de cet événement pour rencontrer les habitants, pour se faire connaître et échanger avec eux. Il a la volonté de sous-traiter les animations. Pour se faire connaître, un flyer a été créé avec la participation de l'ensemble des conseillers citoyens dans le but de présenter le CC et interroger les habitants à partir d'un questionnaire. A ce jour, les retours de questionnaires remplis ne sont pas encore analysés. On fait appel à candidature pour traiter les retours.

L'animation a été assurée par l'association Milles et un chemins, proposant des contes en musique et activité musicale pendant tout le WE.

A retenir :

Points forts : succès du prestataire, bonne participation des conseillers citoyens pour la tenue du stand – bon emplacement

Points faibles : manque de signalisation au niveau de l'animation autour des contes - le Noël canadien n'a pas pris lié à, a priori, un manque de communication, de la proximité de la collecte des jouets par le CME, ou par notre culture.

Echanges avec le public assez mitigés du fait de notre nouvelle instance

A présent, souhait de créer notre propre événement et ne plus se calquer à ceux de la commune avec une ambition à l'échelle régionale ou territoriale. Aussi, il est envisagé d'organiser une journée citoyenne avec la participation de l'ensemble des commissions autour d'un projet commun. A ce jour, il n'y a pas de journée nationale seule l'association « Pas sans nous » a fait une coordination nationale le 10 juin 2016. Les pistes sont de se rapprocher de d'autres CC autour du T9 (Noisy-le-Grand à Coubron passant par Montfermeil, Clichy-sous-Bois ou Le Raincy).

L'objectif de cette journée : mobiliser l'ensemble des citoyens sur des projets tout au long d'une journée autour d'animation, de projets d'intérêt généraux ou d'un repas. En pêle-mêle, voici les idées : visite d'une maison de retraite, nettoyage de berge, ramassage d'ordures, etc... Nous comptons sur les idées de chacun pour monter cet événement.

2.2. COMMISSION CONTRAT DE VILLE – PRESENTATION FAITE PAR YVES CASCALES

Activité de la commission autour du FIA d'octobre 2016 à décembre 2016

Rappel du dispositif: Le FIA est un dispositif local de soutien aux initiatives associatives, financé par l'Etat et la Ville, dans le cadre du contrat de ville 2015-2020.

La cible : les quartiers prioritaires (Champy/Hauts Bâtons, Pavé Neuf et Mont d'Est/Palacio).

Pour quel projet : solidarité, lutte contre l'isolement, renforcement des liens de voisinage, amélioration du cadre de vie ;

Commission d'attribution : quatre conseillers citoyens de la commission Contrat de ville, le Conseiller municipal délégué à la Démocratie locale, le délégué du Préfet avec l'assistance de certains services de la ville.

17 projets ont été présentés autour des thèmes suivants : rencontres solidarité autour des fêtes de fin d'année, spectacles pour enfants, événements sociaux-sportifs, découverte d'autres environnements, formations...

Le processus de sélection s'est déroulé entre octobre et novembre 2016.

8 projets ont été retenus et financés à savoir :

- COMPAGNIE RENDEZ MOI MES SENTIMENTS, pour la représentation du Cri du Bouc.

- ADESI, pour un réveillon de la solidarité.
- GROUPE BENKADI, pour la découverte du monde du cirque.
- P21, pour un Noël solidaire.
- FRANCO-ARABE, pour bougeons notre quartier pour un Noël solidaire
- NOISY LE GRAND FUTSAL, pour un tournoi de Futsal.
- A TOUT VA, pour la commedia dell'arte, un théâtre pour tous.
- ATD QUART MONDE, pour le réveillon de la St Sylvestre.

Le montant attribué pour 2016, de 15000 euros, a été entièrement alloué aux associations citées.

Le constat de la commission Contrat de Ville : le manque de temps a rendu impossible d'écouter les associations et le processus de présélection a été très court en termes de durée. On a travaillé dans la précipitation.

Nos attentes : faire 2 commissions par an pour avoir une pluralité thématique des actions. Prendre le temps de rencontrer les associations en amont.

2.3. COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE PRESENTATION FAITE PAR ERIC MANFREDI

Présentation des vœux

Bilan de l'activité/actions de la commission développement durable des derniers mois : Travailler sur le PLU, sur les déchets, proposer à la municipalité des actions permettant d'enrichir la biodiversité à Noisy-le-Grand et, ainsi, d'améliorer le quotidien de ses habitants.

Nous avons participé à deux ateliers de présentation au cours desquels nous avons exprimé, à l'unanimité, notre souhait de voir garantie la trame verte du Bois Saint-Martin aux bords de Marne. Nous avons dit notre opposition unanime au bétonnage de la partie « bords de Marne » de l'éco-quartier et notre souhait d'y d'étendre la zone protégée dite « N » et de créer des espaces verts dans les zones les plus denses, comme au Pavé-Neuf ou encore de végétaliser les toits de certains bâtiments appartenant à la Ville. En revanche, et contrairement à ce qui a été dit, nous voulons préserver et rénover les lacs, notamment le lac Sari.

Nos remarques et nos propositions n'ont pas été entendues.

Nous avons aussi voulu monter un projet « ruches », en implantant, avec des associations d'apiculteurs, cinq ruches à Noisy-le-Grand. Nous n'allons pas revenir ici sur le rôle essentiel des abeilles sur la protection et l'enrichissement de la biodiversité. A Noisy-le-Grand, nous sommes très en retard, comparés à des villes comme Coubron, Sevrans ou d'autres villes de la Seine-Saint-Denis. Aussi, ce projet nous semblait-il important et entrant dans notre mission. Sans explication, notre projet a été rejeté. Nous avons écrit il y a un mois une lettre à Madame le Maire. Cette lettre est restée sans réponse.

Nous avons aussi indiqué notre souhait de prendre à bras le corps le problème de la réimplantation des arbres qui ont été arrachés à Noisy-Champs. Nous avons demandé à participer à une réunion sur la réimplantation des arbres. Nous attendons toujours l'invitation.

Le constat est que notre bilan est mitigé.

Notre commission est dynamique. Nous sommes soudés et unis autour de nos idées et de nos projets. Sur le plan de la convivialité, du dialogue, du travail, nous avons réussi à toujours nous exprimer unanimement, à nous écouter, à nous entendre pour dégager, à chaque fois, une position commune. Et c'est notre force et notre réussite. Nous voulons travailler, nous voulons insuffler des idées. Mais les refus s'accumulent et nos frustrations aussi. Il faut trouver, avec la Ville, un *modus vivendi* convenable pour tout le monde.

Nous ne voulons être ni un gadget de démocratie participative, ni une bande de joyeux drilles que l'on expose pour faire bien, ni jouer le rôle de la foule en délire en charge d'applaudir et d'approuver avec enthousiasme tout ce que l'on nous soumet.

Notre rôle, ce n'est pas d'être apiculteur. Ce n'est pas d'entrer en concurrence avec les plusieurs centaines d'associations noiséennes. Ce n'est pas non plus de faire de la politique.

Notre rôle, c'est de confronter ce que la Ville nous soumet aux réalités du quotidien que l'on vit et que l'on souhaite, en tant qu'échantillon représentatif des habitants. C'est d'accompagner les associations dans leurs actions et de monter des projets avec elles. C'est aussi d'avoir de vrais échanges avec les élus, avec la Municipalité. C'est de pouvoir réellement intervenir dans la co-production de l'action publique, comme voulu par la loi Lamy.

Le Conseil citoyen se résume à distribuer 15 000€ aux associations !

Nous voulons discuter avec les élus, pour assumer pleinement notre rôle de relais entre les habitants et la Municipalité.

Nous voulons renforcer notre visibilité, notamment par une présentation récurrente dans Noisy-Mag des travaux, propositions et positions des commissions.

Nous voulons travailler avec les associations, non pas pour porter des projets à leur place, mais pour les accompagner et les aider. Être à l'initiative de projet, oui, mais les porter et les assurer sans garantie de continuité ou de pérennité, non !

Nous voulons être pleinement une instance de concertation, mais que se passe-t-il si nous ne sommes pas entendus ? Si nos positions sont ignorées ?

Tout à l'heure, nous parlerons de la Charte. Elle nous engage. Mais elle n'engage en rien la Municipalité. Et c'est bien dommage. Nous invitons la Ville à nous dire comment elle entend travailler avec nous et quelle place elle nous laisse.

Durant les prochains mois, nous devons travailler sur la réduction des déchets et l'amélioration du tri et du recyclage. Ici encore, nous proposerons des idées pertinentes, originales et innovantes.

Nous sommes encore prêts à travailler, à nous réunir, à réfléchir, mais, plus à n'importe quelle condition.

2.4. COMMISSION VIE SOCIALE PRESENTATION PAR LEÏLA HOAOURI ET GAËL COHUET

La commission vie sociale a lancé plusieurs pistes de réflexion d'actions pour 2017. Elle a travaillé sur la thématique notamment « Etre parent(s) aujourd'hui : les écrans ». Les enfants sont de plus en plus exposés aux écrans (tablettes, jeux, ordinateur, télévision). Cette exposition est néfaste dans leur développement.

Autre piste de travail : venir en aide aux personnes en difficulté notamment les femmes battues et SDF. L'idée est d'orienter et d'accueillir les personnes fragilisées dans un centre à Noisy-le-Grand. Il n'y a pas de structure appropriée.

Autre axe d'action : la commission souhaite participer à la conférence sur le châtiment corporel pendant l'année 2017.

Par ailleurs, la commission en association avec la Ville va mettre en place le projet « boîte à livres ».

Le projet de boîte à livres : ce projet commence à prendre vie et à se concrétiser. Ce travail va se faire en partenariat avec la Ville et le CFA de Noisy-le-Grand. En effet, nous avons pris la décision de demander au CFA de Noisy-le-Grand de construire 5 boîtes à livres de dimension long : 55/60cm - prof : 40cm - h : 50/60cm avec une hauteur d'installation de 120/140 cm. Ces boîtes à livres vont être installées sur 5 lieux à savoir :

- Le Champy devant l'air de jeux
- Les richardets : angle du bureau de poste
- Les côteaux : hauteur de la résidence du Val Fleury
- Mont d'Est/Pavé Neuf : le jardin des Sources
- Centre-ville : devant le parvis de la mairie.

Pour communiquer sur les projets boîtes à livres, on diffusera un article dans Noisy-Mag, affichage électronique, informations auprès des établissements scolaires et MPT... L'inauguration de la boîte à livres se fera au Champy.

Pour fournir les boîtes à livres, on fera appel aux dons et au démarchage dans les librairies.

III. CHARTE DE FONCTIONNEMENT

La charte de fonctionnement a été adressée au préalable à l'ensemble des conseillers citoyens par courriel pour y prendre connaissance et débattre sur ces deux nouvelles clauses : clause de discrétion et la clause de responsabilité.

1/ La clause de discrétion a été débattue. Les points de vue ont été : un retrait de cette clause en raison de la définition même de notre conseil citoyen dans la charte de fonctionnement, la non-utilité de cette clause, remplacer cette clause par clause de neutralité.

Cette clause a été incluse dans la charte de fonctionnement suite à l'événement de la patinoire.

Il a été décidé de voter pour adopter ou non cette clause : 8 contre et 39 pour

2/ Il a été expliqué l'introduction dans la charte de la clause de responsabilité. En l'absence de statut du conseil citoyen, cela a pour conséquence d'engager à la fois la responsabilité de la mairie et celle de

chaque conseiller citoyen. Dès que le conseil citoyen aura officiellement son statut juridique, il est bien entendu qu'il contractera une assurance de responsabilité.

Vote : 46 pour et 1 contre

La charte de fonctionnement a été adoptée.

Fin de la plénière à 21h30 suivie par un moment convivial autour de la galette.